

Conseil Général du 26 août 2013

## Interpellation

Monsieur le Président, Madame, Messieurs,

Le village de Coffrane est confronté à de nombreux problèmes relatifs à la circulation routière. Le trafic est dense, un flot de véhicules légers matin et soir ainsi que de très nombreux poids lourds toute la journée en rapport avec la déchetterie, la centrale à béton, la centrale d'enrobé, les gravières et les décharges.

Une pétition avait déjà été adressée l'année dernière à l'exécutif de Coffrane, courrier transmis à votre autorité cette année.

Trois points principaux sont à relever:

- 1) La pose d'une interdiction générale de circuler sur la rue du collège pour tous les véhicules militaires. Il serait utile de compléter cette interdiction par une signalisation adéquate dans le sens Nord – Sud à partir des Geneveys s/Coffrane en direction Les Sottards puis giratoire de Boudevilliers.
- 2) Changer le panneau de circulation à l'entrée EST de Coffrane pour aiguiller les camions qui vont aux Geneveys s/Coffrane par les Sottards au lieu de la rue du Collège.
- 3) Imposer une limitation à 40 Km/h pour tout le village.

Ces mesures, forts peu coûteuses, permettraient d'augmenter notablement la sécurité des enfants sur le chemin de l'école, de mieux sécuriser la route devant le collège, de protéger davantage les piétons aux abords d'une route sinueuse et de diminuer le bruit pour une majorité des riverains.

Que du bénéfice si la volonté est présente !!

Pierre-Alain Bueche

Coffrane, le 24.08.13

